



HUBERDEAU

BULLETIN MUNICIPAL

Février 2020



Bonne
St-Valentin!

- Séance régulière du conseil municipal: le 11 février 2020 à 19h00.

Un comptoir alimentaire à Huberdeau

- Où?** Salle Louis Laurier, 101 rue du Pont, Huberdeau
- Quand?** Chaque semaine le mardi 13h45, à compter du 11 février 2020
- Pour qui?** Aux personnes/familles à très faible revenu ou personnes en difficultés temporaires (accidents, maladie, chômage, etc.)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AU 819-326-9327

Bouffe laurentienne, en collaboration avec la Samaritaine et Moisson Laurentides
Livrera à chaque semaine à Huberdeau des denrées alimentaires d'une valeur d'environ 100,00\$ au coût de 5,00\$ par ménage.



Événements à venir !

Cours de danse, dessins, yoga, photographie... Manifestez-vous!
Un sondage d'inscription est disponible sur le *Forum d'échange Communauté Huberdeau* sur Facebook.

Fête nationale du Québec du 24 juin 2020. Talents locaux et bénévoles recherchés.

Contactez Dean J. Brisson
(819) 319-6001
deanj.brisson@gmail.com

MA BIBLIOTHÈQUE

* Le 12 février à 13h00 les membres du Club de Lecture «Les Beaux Mots Dits» se rencontreront pour échanger sur leur lecture du roman de Karoline Georges «De synthèse».

* Si le tricot vous intéresse, n'hésitez pas à vous joindre à notre Club de Tricoteuses «Mailles et Mots» les mercredis de 13h00 à 16h00. Entraide et plaisir garantis!

* Pour les petits, il est important de noter que l'Heure du Conte reviendra samedi le 29 février à 10h00. Sylvie et Ghislaine les accueilleront, leur feront la lecture d'une belle histoire et un joli bricolage suivra. Nous vous attendons.

* Tirage le 21 mars 2020. Petits et grands, n'oubliez pas de nous faire part de votre livre «Coup de Cœur». Remplissez un coupon de participation à la bibliothèque et vous serez ainsi éligible au tirage d'une carte-cadeau d'une valeur de 30\$ échangeable à la librairie Carpe Diem de Mont-Tremblant. Bonne lecture et bonne chance.

* Pour en savoir plus sur nos activités, joignez-vous à notre page Facebook, 246 personnes y sont déjà abonnées (facebook@bibliothequehuberdeau).

* **SAVIEZ-VOUS QUE** l'institution culturelle la plus fréquentée au Québec est la BIBLIOTHÈQUE? En 2017, le nombre d'entrées dans nos bibliothèques publiques se chiffraient à 28,524,178 personnes et les québécois et les québécoises les visitent de plus en plus. Venez nous voir, il nous fera grand plaisir de vous accueillir.

Fêtons l'amitié chaque jour de l'année et plus particulièrement à la Saint-Valentin!

JOYEUSE FÊTE DE LA SAINT-VALENTIN !

L'équipe de votre bibliothèque.

PICKLEBALL !

Initiation possible. Équipement fournis.

Mardi et Jeudi de 20h00 à 22h00 au gymnase du Centre Jeunesse des Laurentides.

Contactez:

Jean-Maurice Pieffer
(514) 916-0099

Maxime Bétournay.
(819) 421-1553



LES JOURNÉES DE LA
**PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

DU 17 AU 21 FÉVRIER 2020

**NOS
GESTES,
UN+
POUR LEUR
RÉUSSITE!**



CAMP DES DÉBROUILLARDS

AVENTURIERS DE JOUR

Du 29 juin 2020 au 14 août 2020 (7 semaines)

La période d'inscription sera du 30 mars au 30 avril 2020

PROCÉDURE POUR L'INSCRIPTION DES ENFANTS

Les parents rempliront le formulaire d'inscription en ligne sur notre site Internet au www.campdesdebrouillards.com et acquitteront la facture en 1 ou 4 versements.

TARIF

Le total des coûts demandés est de 925 \$ + taxes applicables.

SERVICE DE GARDE

(frais supplémentaires)

7h30 à 9h et 16h à 18h, du lundi au vendredi

Frais : 295\$ + taxes applicables par enfant pour les 7 semaines

LES ACTIVITÉS OFFERTES

Épique thématique, divers ateliers scientifiques spécialisés, parcours d'hébertisme aérien, tyrolienne, kayak, jeux d'eau, sentier de la nature, chasse aux écrevisses, grands jeux élaborés, et tellement plus!

Informations : 1-877-749-CAMP
info@campdesdebrouillards.com

*Minimum de participants requis 20, maximum de 25 participants.
Certaines conditions s'appliquent. Une ou des activités peuvent changer exceptionnellement sans préavis.

Inscription du 30
mars au 30 avril
2020!



La Municipalité offre, pour 2020, un remboursement des frais d'inscription à un camp de jour (service de garde non inclus) aux parents d'enfants d'une même famille, résident de la Municipalité d'Huberdeau, selon ce qui suit et sur présentation de pièces justificatives:

1^{er} enfant: 420\$

2^e enfant: 480\$

3^e enfant: 520\$

Le montant de remboursement ne peut cependant excéder les frais de non-résidents réellement payés ni dépasser le montant maximal de remboursement prévu par enfant.



ACTIVITÉS SPORTIVES

REMBOURSEMENT DES FRAIS DES NON-RÉSIDENTS

La Municipalité offre, pour 2020, un remboursement à l'ensemble des citoyens qui désirent s'inscrire à une activité physique sportive pour lesquelles des frais de non-résidents sont applicables jusqu'à concurrence du budget disponible:



Enfants: 100\$ Adultes : 50\$

Le tout sur présentation de la preuve de paiement mentionnant le nom de la personne inscrite à l'activité ainsi qu'un document mentionnant le coût supplémentaire applicable aux personnes non résidentes.

Il n'y aura aucun remboursement en bas de 20\$. Il sera cependant possible d'accumuler les factures afin d'atteindre ce montant.



Oser rêver, se réaliser, construire son avenir!

*Ça commence par un retour aux études!
Vous cherchez une approche humaine et
L'éducation des adultes peut vous aider!*

Cours présecondaire à secondaire 5,
Préalables au DEP et DEC
TENS, TDG, et plus

Temps plein ou temps partiel

Formation flexible et
individualisée

Formation de jour et à distance

Possibilité de financement
par Services Québec

Informez-vous auprès de **Briгите Lieutenant**

lieutenantb@cslaurentides.qc.ca

Mont-Tremblant (819) 425-2710 poste 4636

Sainte-Agathe (819) 326-0333 poste 4636

Sainte-Adèle (450) 240-6221 poste 4636

Site web : www.cfgdescimes.ca



ENERGÈRE

L'éclairage au DEL bientôt implanté dans toutes les rues de la Municipalité

L'éclairage incandescent conventionnel présent dans les rues de la Municipalité d'Huberdeau sera remplacé prochainement par des équipements fonctionnant au DEL (diode électroluminescente). Lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2019, le conseil municipal a octroyé un contrat de 35 100 \$ taxes en sus à Énergère inc., pour procéder au remplacement de l'éclairage.

Ces travaux débuteront à la fin février et devraient être complétés pour la mi-mars 2020.

Ce projet permettra une économie potentielle d'énergie de 4 291\$/an et d'entretien de 2 275\$/an.